

# MALAUÇÈNE

Vsc  
Ratier  
27/06

## Un sursis de 3 semaines



Jean-Marc Moulin devant les papetiers. Tous se retrouveront le mardi 30 juin sans doute devant la mairie pour la reprise des négociations.

Les papetiers de Malaucène ont pu faire entendre leur droit auprès de la direction départementale du travail et de l'emploi. Ils ont convaincu les fonctionnaires que la réunion entre la direction de Schweitzer-Mauduit et les syndicats avait été interrompue le 19 juin dernier. Que de ce fait, ce qui aurait dû être la dernière réunion en vue du licenciement des 211 salariés de l'usine dont le chômage est annoncé en septembre.

Si le tour de table est considéré comme une reprise des négociations alors l'ultime réunion aura lieu le 21 juillet comme le prévoit la loi. On saura alors les modalités de départ des employés. Même si les délégués ont décidé de ne pas jeter l'éponge.

La décision du juge des référés de Carpentras qui est tombée mardi admettant que les raisons de licenciement économique sont justifiées, a assommé les délégués du personnel du site Haut-Vaucluse. Néanmoins, ils ont décidé d'aller en appel. Ils ont quinze jours pour le faire.

Les employés disent volontiers que d'autres actions seront conduites. La direction pour sa part appelle à la reprise du travail et au maintien de l'outil de production afin de pouvoir accueillir le ou les repreneurs potentiels.

En attendant, la société Biosynthec, qui avait programmé une visite hier, a fait savoir qu'elle la décalait, les conditions de sécurité n'étant pas suffisamment assurées.

Le maire Dominique Bodon quant à lui se pose la question à savoir si la société américaine a vraiment l'intention de vendre à un autre industriel. Par ailleurs, il a cosigné, aux côtés d'élus vauclusiens, un courrier à l'attention du préfet en vue de l'organisation d'une table ronde dont la date a été arrêtée au 8 juillet et regroupant l'ensemble des élus locaux et nationaux concernés et les représentants du groupe Schweitzer Mauduit.